

L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE

Avec le peuple palestinien

Non, la tuerie de la mosquée El Aqsa n'est pas l'œuvre d'un « fou ». Elle est le produit de la politique du gouvernement israélien de Begin qui encourage le colonialisme et le racisme anti-arabe sous leurs formes les plus exacerbées. La tuerie de Pâques a été précédée, ces dernières semaines, par la répression sanglante effectuée par l'armée israélienne et les colons dans les territoires occupés. Elle a été immédiatement suivie d'une violente répression par l'armée des légitimes manifestations de colère de la population palestinienne vivant sous occupation. Un des thèmes les plus constants de la propagande du gouvernement israélien est de qualifier « d'antisémitisme » la dénonciation de sa politique et « d'antisémite » la résistance du peuple palestinien. Il s'agit là d'une exploitation grossière des tragédies qu'ont connues les Juifs en Europe pour mettre en œuvre et justifier le déferlement de la haine raciste anti-arabe. On a pu voir récemment, en France, lors d'une manifestation à Paris s'exprimer ce racisme s'attaquant à tous ceux qui sont Arabes. Mais, en réaction, on peut voir, en Israël même, se développer un mouvement de protestation, parmi la population juive, contre la politique de Begin, contre la répression dans les territoires occupés. Ces hommes et femmes-là sont porteurs de l'espoir d'une coexistence fraternelle entre Juifs et Arabes, comme, à de nombreuses reprises, l'a appelée de ses vœux l'OLP.

Dans le même temps où l'on assiste au déchaînement du racisme anti-arabe et de la répression, le gouvernement Begin s'appête à lancer une offensive massive contre le Liban. Tout indique que les préparatifs militaires d'une telle agression sont achevés. Il n'y manque que la décision politique.

Enfin, plus on s'approche de la date où devrait s'effectuer la restitution du Sinaï à l'Égypte et plus l'issue en apparaît douteuse. Le vice-premier ministre israélien ne vient-il pas d'agiter ouvertement l'éventualité du maintien israélien dans le Sinaï ?

Par son extrémisme, la politique de Begin rend très claire la situation : au Moyen-Orient, il y a des agresseurs et des agressés. Il y a d'abord un peuple palestinien à qui est imposé l'exode et l'occupation ; à qui le gouvernement israélien refuse tout droit à l'existence, allant jusqu'à dissoudre les conseils municipaux des territoires occupés depuis 1967. Il y a ensuite des peuples et des pays arabes qui vivent sous la menace d'agressions et de bombardements et dont des territoires entiers demeurent sous domination israélienne ou bien sont purement et simplement annexés comme le Golan. Face à cela, il y a l'inévitable et légitime résistance du peuple palestinien, représenté par l'OLP, pour la reconnaissance de ses droits et notamment celui à un Etat.

Plus que jamais, au Moyen-Orient, le camp du droit des peuples est clairement situé. Il n'y a pas de paix possible sans retrait israélien des territoires occupés, sans reconnaissance du droit du peuple palestinien à un Etat. La politique israélienne y tourne totalement le dos.

La visite qu'a effectuée François Mitterrand en Israël a conforté cette politique. Isoler les agresseurs, s'engager fermement du côté des agressés et de leurs légitimes aspirations, devrait être le sens d'une politique conforme aux droits des peuples.

Pour ce qui nous concerne, aujourd'hui comme hier, nous nous tenons aux côtés du peuple palestinien et de l'OLP.

Pierre BURNAND



FLINS : LE RAS-LE-BOL DES OS

Flins. La succession ces dernières semaines de mouvements touchant diverses catégories, ateliers de ce qui est aujourd'hui, avec ses 18 000 travailleurs, la plus grande usine de la Régie Renault, a montré une chose : les accords passés après la grève des O.S. de Billancourt, l'interprétation et l'usage qu'en font aussi les directions, n'ont pas donné satisfaction. Ce mécontentement, appuyé sur le sentiment que les choses n'ont pas vraiment changé, ne pouvait que déboucher sur l'action légitime des travailleurs.

Après 8 jours, les caristes, bloquant toute sortie des R5 et R18, refusant en outre de laisser pour compte 30% d'entre eux (comme le faisait le protocole soumis lundi 5 à leur vote par la direction) obtenaient plus largement satisfaction le mercredi soir : tous seront au 185 maxi au plus tard fin 1983 (90% d'ici août 1983). En outre, environ la moitié des heures de grève seront payées.

Bien qu'étendu à tous les P1, actuellement au coefficient 185, ces conditions, acceptées par les caristes le lendemain (jeudi en début d'après-midi), ne réglent évidemment pas tous les problèmes en suspens ni pour les O.S. évidemment, ni pour l'ensemble des P1.

Au vu des résultats obtenus par les caristes, les O.S. de sellerie et de mécanique se mettaient aussitôt en grève et bloquaient à leur tour la sortie des chaînes : un ras-le-bol, mûri par le conflit des caristes (selon l'expression de Daniel Richter, secrétaire de la CFDT-Flins). Conflit qu'ils avaient eu tout loisir d'observer de très près.

Un délégué CFDT (syndicat majoritaire en sellerie et mécanique) de la

sellerie me décrivait le démarrage de cette nouvelle grève reprise ensuite par l'équipe 1 le vendredi matin :

A 15h30, les délégués viennent expliquer les résultats et le vote des caristes. Les gars se rassemblent. Les agents de maîtrise, déjà informés, ont parlé d'un quart d'heure de repos qui n'aurait pas lieu d'être, le travail ne démarrant pas en début de poste. Certains râlent pour ça. On va en parler au chef d'atelier. Mais quand on revient, ce n'est plus ça. Ce n'est pas clair, mais les gars veulent « la même chose que les caristes ». Ils vont s'asseoir devant la sortie des voitures (cet endroit qu'avaient bloqué les caristes et qui bloque toute l'usine) ; ils sont bien 1 500. C'est dans la soirée que les revendications se précisent :

— les 5 points supplémentaires au 1^{er} février pour tous (la direction a unilatéralement pris en compte des absences pour maladie pour retarder l'application de ce point de l'accord national),

— le coefficient 180, premier coefficient sur les chaînes et le 185 maxi pour tous les P1,

— contrôle et affichage des cadences, augmentation des effectifs,

— refus de la polyvalence obligatoire pour obtenir les 5 points,

— possibilité d'accorder la cinquième semaine au congés payés principaux (important pour les immigrés).

Le vendredi en fin de journée, après donc deux jours d'une grève qui touche aussi la peinture, la tolérerie R5, la direction, comme elle l'avait fait en 1973, en 1978, annonce la fermeture partielle de l'usine, refusant toute négociation. En fait, le lock-out touche 10 000 travailleurs (plus que les 6 900 qu'elle déclare).

Le mardi, après le week-end de Pâques, les lockoutés répondent en petit nombre à l'appel syndical de se présenter à l'usine, pas moins que dans des cas antérieurs semblables, me dit Daniel Richter, qui décrit ce phénomène, classique dans cette immense usine (où des cortèges de cars et de voitures déversent à chaque équipe, venant de loin, des milliers de travailleurs) : il y a l'atelier, le secteur qui lutte, les autres restent spectateurs (ni indifférents, ni hostiles) ; une sorte de délégation de pouvoir : il ne faut pas, il est vrai, des milliers pour bloquer la production. C'est tout le problème, car le rapport de force n'en est pas amélioré. Par ailleurs, ceux qui travaillent, comme la tolérerie R18 au bâtiment P (pour alimenter Sandouville) vont-ils se mettre en mouvement ?

Une chose est certaine : les problèmes ne sont pas réglés ; les mécontentements, le ras-le-bol, sont profonds.

La direction, qui jusqu'ici ne fait pas appel à la force policière (différence notable et satisfaisante par rapport au passé) ne pourra faire longtemps usage de cet autre moyen d'hier qu'est le lock-out, auquel elle n'aurait pas dû recourir.

Et les revendications, il faudra bien en discuter. Et une attitude syndicale, plus unitaire semble-t-il ce jour, est un facteur supplémentaire pour que le mécontentement des travailleurs débouche enfin sur des avancées sérieuses dans cette vitrine sociale qu'est Renault et qui n'a jusqu'ici rien présenté de très enthousiasmant.

Gilles CARPENTIER

**NOUVEAU RISQUE D'EXPULSION
DANS LA GOUTTE D'OR**

Les 104 familles de Turcs qui ont occupé deux immeubles dans le quartier de la Goutte d'or à Paris, sont toujours dans les lieux. Aucune solution n'est acquise pour leur logement.

On se souvient que, face à l'impossibilité qu'ils avaient à trouver des logements dans Paris — certains s'entassaient à vingt dans de minuscules chambres, d'autres dormaient dans le métro... —, ils avaient squatté, en décembre 81, deux hôtels vides, et malgré l'attaque très violente des CRS, ils avaient maintenu l'occupation. Les deux anciens hôtels de passe, aujourd'hui occupés, appartiennent à une société de HLM privés, « France habitation ». Elle les a achetés en octobre 81 pour les rénover et y construire 24 logements « pour familles étrangères ».

Depuis le mois de février, la société essaie de faire libérer les lieux pour, selon elle, entamer les travaux. Alors que les logements sont prévus pour des immigrés, la société n'a pas essayé de discuter avec les travailleurs turcs pour trouver une solution provisoire pendant les travaux et leur proposer un éventuel maintien dans les lieux, une fois la rénovation terminée. Au contraire, elle a envoyé une assignation en justice en vue d'une expulsion. Plusieurs fois reporté, le procès doit avoir lieu le 20 avril prochain.

De leur côté, les travailleurs turcs ont fait de nombreuses démarches auprès des ministères concernés, des parlementaires PS et PCF, et de Lionel Jospin, député de la Goutte d'or. Tous ont assuré de leur compréhension du problème. Lionel Jospin et François Autain, secrétaire d'Etat chargé des Immigrés, se sont même engagés, chacun de leur côté, à trouver des solutions de relogement. Mais, à quelques jours du procès, ces engagements n'ont pas encore été transformés en propositions concrètes et le risque existe toujours que l'expulsion soit prononcée.

des hausses vertigineuses ces temps derniers. La dette des pays du Tiers Monde était estimée l'an passé à la somme de 524 milliards de francs — dont près de la moitié prêtée par des banques privées aux conditions exorbitantes du marché. Bon nombre de pays du Tiers Monde en sont réduits à emprunter non plus pour assurer leurs programmes de développement, mais pour rembourser leurs dettes.

**PHARMACIE :
DU BLÉ DANS LES COFFRES**

En 1981, les trusts pharmaceutiques ont augmenté leurs ventes de 19% par rapport à l'année précédente, réalisant ainsi un chiffre d'affaires de 25,85 milliards de francs. Les exportations, quant à elles, se sont maintenues en volume et ont augmenté en valeur de 14% en un an. Ces chiffres émanent du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique. Pour le patronat de la pharmacie, 1981 « n'a pas été une mauvaise année ». Cela ne l'empêche pas de s'élever contre la fixation des prix des médicaments décidée l'an dernier par le gouvernement : hausse limitée à 6,6% pour les produits remboursables par la Sécurité sociale, 8% pour les autres.

**BUDGET 1981 :
QUI VA PAYER LE DÉFICIT
DE 80,8 MILLIARDS ?**

En 1981, les dépenses de l'Etat ont dépassé les recettes de 80,8 milliards de francs, c'est ce que vient d'indiquer le ministère de l'Economie, soit 2,6% des richesses produites dans le pays (Produit national brut). Les dépenses budgétaires ont augmenté de 21,2% l'an dernier. Le problème du financement du

déficit budgétaire se pose. Dans quel sens vont être augmentées les recettes ? Il y a nécessité urgente de revoir le système fiscal qui épargne les riches et frappe les revenus modestes. L'impôt sur les sociétés a atteint 69,89 milliards de francs (10% de l'ensemble des recettes) et n'a augmenté que de 14%, ce qui revient, compte tenu de l'inflation, à une stagnation.

PRESSIONS SUR CONFOLENS

Chaque année Confolens, petite ville des Charentes (3 000 habitants), organise un festival de folklore où se produisent des groupes du monde entier. On y attend, cette année, des troupes venues d'Inde, du Sri Lanka, de Thaïlande, du Japon, de Singapour et de Chine. Traditionnellement, Amnesty international avait un stand au festival, tout comme la CGT ou le MRAP. Il semblerait que, cette année, on cherche à écarter Amnesty international du festival. Déjà, le 7 mars 80, le président du festival de Confolens a reçu une première lettre signée de la déléguée au folklore de la RDA. Objet : la présence d'Amnesty et de ses documents : « *Produit imprimé (...) dirigé contre l'URSS, la RDA et la Roumanie.* ». Le 26 mars, même lettre en provenance de la Tchécoslovaquie. En 1981, malgré les menaces, Amnesty a été réinvité. Aujourd'hui, le président du festival qui attend les troupes de 15 pays différents, semble espérer qu'Amnesty abandonne son stand. Va-t-il céder à ce chantage intolérable ?

**ASSASSINAT
D'UN MAIRE RPR**

C'est mardi dernier que Jacques Hélie, maire RPR de Varanges, Côte-d'Or, a été découvert assassiné près de la gare de Dijon. Directeur depuis 1977 du Marché aux cuirs de Dijon, il était aussi vice-président de l'Office national des cuirs bruts. Cet homme qui avait été conseiller municipal de Dijon avait, dans les années 60, milité au SAC. Battu récemment aux cantonales, il avait la réputation d'être un militant musclé.

ALICE ET LES MANDARINS

Alice Saunier-Séité et ses sponsors du *Figaro-Magazine* (Pauwels, Grotteray) poursuivent leur croisade pour une « alternative cohérente et dynamique à l'idéologie socialiste ». Nul ne s'étonnera que ce soit précisément sur la santé qu'elle et ses comparses pointent aujourd'hui leurs doigts accusateurs. Les « solidarités médicales » et autre Bernard Debré ont suffisamment agité le spectre du totalitarisme

gouvernemental en la matière pour qu'il soit opportun de dépasser la démarche « strictement syndicale » des mandarins du secteur hospitalier et de transformer l'essai au niveau idéologique. Et qui a-t-on requis pour développer le plaidoyer en faveur de la médecine libérale ? Jacques Barrot soi-même, ministre de la Santé de Giscard, l'homme de la rentabilisation des hôpitaux et de la réduction drastique des prestations de santé.

**ANCIEN CANDIDAT RPR
ÉCROUÉ A BORDEAUX**

Un des militants les plus connus du RPR en Gironde, François Korber vient d'être inculpé et incarcéré dans le cadre d'une enquête de la gendarmerie sur l'assassinat de Jacky Eichers. Roger Ambeau, le tueur se trouve lui aussi sous les verrous. Tout le monde se demande qui avait confié, en janvier dernier, à Korber, 500 000 francs selon les uns, 5 millions de francs selon les autres destinés à passer au Luxembourg ? Le 26 janvier dernier, Korber quitte Bordeaux avec trois complices dont Ambeau, ancien chauffeur au chômage et Jacky Eichers. Dans leurs valises, l'argent qu'ils doivent faire passer au Luxembourg. En cours de route, Korber et ses complices inventent une agression et rentrent à Bordeaux où le jeune loup RPR raconte à ses commanditaires qu'il a été dévalisé. Que s'est-il passé par la suite ? Le 14 mars, Eichers, Ambeau et Korber se retrouvent pour une explication dans les locaux de l'ancienne permanence électorale de ce dernier, à la Bastide. C'est là qu'Ambeau abat Eichers de deux balles de 22 long rille. Eichers voulait-il faire chanter les autres ? L'enquête a permis de remonter jusqu'à un complexe de loisirs de la rive droite de la Gironde dont les locaux abritent Canal 33, radio locale la mieux équipée de la région. Cette radio était animée par Korber. Eichers qui fut son « agent électoral », la fréquentait beaucoup. C'est là qu'il fit la connaissance de Roger Ambeau et des autres comparses. Ambeau a tout avoué. Korber a seulement reconnu sa présence lors du meurtre. Korber est un candidat RPR plusieurs fois malchanceux dans la région. En 77, il était candidat aux municipales à Tresses : échec ; nouvel échec aux législatives de 78. Il séjourne à Paris où il travaille au Secrétariat national du RPR, puis revient à Bordeaux pour y perdre deux élections partielles (cantonales et législatives). Mais qui a bien pu lui confier l'argent à faire passer au Luxembourg ? Mais peut-être est-il tout simplement tombé dans un piège machiavélique tendu par les promoteurs de la chasse aux sorcières... ?

**MATIÈRES PREMIÈRES :
PRIX PLUS BAS QU'EN 1945**

Après une chute de 15%, les prix des matières premières ont connu leur baisse la plus importante depuis 1975. Cette année-là, les cours auraient été les plus faibles depuis la deuxième guerre mondiale. Évalués en prix réels, déduction faite du taux d'inflation, les matières premières ont baissé de 6% sur les

cours en 1975. Les prix de 1981 étaient donc plus bas que ceux pratiqués en 1945 (aux beaux temps du colonialisme). Cette situation risque d'avoir des conséquences catastrophiques pour les pays du Tiers Monde qui tirent la plus grande partie de leurs revenus de la vente de ces produits. Ce d'autant plus que les productions des pays industrialisés ont subi

Repères économiques

**UN SUPER CONTRAT
POUR LA CGE**

Le gouvernement français est en voie de remporter un super-contrat, passé avec l'Inde, en matière de télécommunications ; contrat de quelques 2 milliards de francs. CIT-Alcatel, filiale du trust Compagnie Générale Electrique (CGE), s'appête, à cet effet, à offrir la fourniture à l'Inde de 200 000 lignes téléphoniques « tout électrique » ainsi que la vente des procédés technologiques permettant la création d'usines capables de produire 500 000 lignes chaque année.

Le monopole français est loin d'être le seul sur la liste. Pleysey, STC, British Telecom, du côté des trusts britanniques ; les trust US ITT et ATT ; le trust japonais NEC, ainsi que l'allemand Siemens sont aussi sur le coup. Mais, c'est CIT-Alcatel qui semble avoir toutes les chances de remporter le morceau.

**MR GATTAZ
SE MONTRE INSATIABLE**

Gattaz, le nouveau président du CNPF, a été reçu par François Mitterrand le 8 avril. Sa principale revendication : un allègement fiscal pour les monopoles, chiffré à pas moins de 25 milliards de francs. En particulier, Gattaz préconise une révision de la taxe professionnelle devant diminuer son poids, la création d'une provision fiscale déductible pour compenser en partie le coût de la cinquième semaine de congés payés ; enfin, la promesse de plus aucune charge nouvelle imposée aux firmes pour les 18 mois à venir ! A cet effet, Gattaz argue de la nécessité du redressement de la compétitivité des firmes pour raffermer l'investissement et l'emploi et le fait que les coûts salariaux (salaires et charges indirectes) évolueraient deux à trois fois plus vite

que ceux allemands, même s'il leur sont encore inférieurs. Argument patronal que l'on connaît trop bien : les maux de l'économie viendraient des travailleurs demandant des augmentations de salaires.

Quand on sait que la fiscalité en vigueur est toujours celle de Giscard, alors ministre des Finances puis président de la République, celle mitonnée par Giscard pour les patrons ; que l'impôt sur les fortunes n'a fait qu'égratigner les possédants, on peut se demander si les patrons ne veulent pas ainsi entraver la moindre mesure, si minime soit-elle, allant dans le sens des travailleurs, par un chantage aux coûts de production ? Qui plus est, tous ces avantages supplémentaires fiscaux exigés par Gattaz (telle, la diminution de la taxe professionnelle), constitueraient à coup sûr un manque à gagner pour l'Etat français qu'il faudrait alors bien trouver ailleurs, c'est-à-dire, encore une fois, dans la poche des travailleurs...

**LE CHOMAGE TECHNIQUE
DEVIENT STRUCTUREL
CHEZ MICHELIN**

Michelin vient de décider de moduler pour les trois prochains mois, le chômage technique qui frappe les travailleurs depuis l'an dernier en particulier.

Si, en mai, le chômage partiel pourra être réduit dans la catégorie camionnettes, l'on prévoit sa poursuite dans les catégories poids lourds, génie-civil, vélos et cyclos. Par contre, en matière de fabrication de pneus de tourisme, l'on estime pouvoir réduire pour bon nombre de travailleurs le chômage partiel qui les touche actuellement.

Rubrique réalisée par
Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY

Rubrique réalisée
par Léon CLADEL

L'HUMANITE ROUGE

Fondateur : Jacques JURQUET.
Directeur politique : Pierre BURNAND.
Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.
Commission paritaire : N° 57952 — dépôt légal : 1^{er} trimestre 1982.
Téléphone : 16 (1) 893 87 16.
Adresse : Presse d'Aujourd'hui, BP 70 94220 Charenton.

L'abrogation reportée de «Sécurité et Liberté»

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE JUGE SEVEREMENT LE GOUVERNEMENT

Le Syndicat de la Magistrature dont on connaît, à l'époque du gouvernement Giscard-Barre, le rôle moteur dans la campagne contre le projet, puis la loi dite «Sécurité et Liberté», a vivement déploré le report de son abrogation décidé la semaine dernière par le gouvernement Mauroy. En voici les raisons essentielles telles que nous les a exprimées Michel Aynard, membre du Bureau de ce syndicat.

G.C.

«Sécurité et Liberté» avait été le symbole du durcissement du régime, de l'instauration de la « démocratie restreinte », focalisant sur la violence, la petite délinquance, les inquiétudes liées au fond aux lourdes conséquences de la crise.

La gauche avait alors défendu ce genre de point de vue. L'abrogation de «Sécurité et Liberté» était l'un de ses engagements lors des élections de mai et juin 1981.

Après le 10 mai, il y avait eu l'épisode Maurice Faure, premier Garde des Sceaux du gouvernement Mauroy, qui avait déclaré qu'il y avait dans «Sécurité et Liberté» du bon et du mauvais et que son abrogation n'était pas prioritaire. Le président de la République et le premier ministre avaient alors immédiatement réagi : Maurice Faure avait été remplacé par Robert Badinter.

Les premières manifestations de la rupture avec l'esprit de «Sécurité et Liberté» avaient été la loi d'amnistie, la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, l'abolition de la peine de mort, la suppression des TPFA, des QHS... La circulaire Badinter d'octobre 1981 s'opposait à celle de sûreté de Peyrefitte qui appelait à user largement de la saisine directe à l'égard des mineurs, des chômeurs, des immigrés, dans les zones urbaines «sauvages»...

On parlait aussi de la délinquance en col blanc...

On révélait l'individualisation de la peine.

L'abrogation de «Sécurité et Liberté» était importante pour marquer le changement : on l'attendait à la session d'automne avec un texte de réforme pour éviter le retour pur et simple à la situation antérieure (par exemple au système des flagrants délits). Mais R. Badinter préférerait faire par petit bout — d'abord la question des contrôles d'identité, du sur-sis, etc — renvoyant le problème du droit pénal à plus tard. Il reprenait le projet de 1978 (contretendu par Peyrefitte) : une commission travaille dans ce sens.

Le report de l'abrogation, notamment de ses dispositions les plus novices est déplorable. C'est un hommage rendu à la finalité de la loi Peyrefitte dont l'argumentation était : sur le papier «l'individualisation des peines, l'abolition de la peine de mort, etc... c'est bien, mais les Français ont peur; il faut d'abord calmer ce sentiment, donc mettre un coup d'arrêt à la violence en annonçant des peines plus sérieuses, systématiques...». De fait, il remplissait les prisons (42.000 prisonniers en 1981).

Or, Mauroy reprend dans le même sens : «L'opinion publique est émue par les prises d'otages, l'attentat du Capitole, etc...», autrement dit, ce

n'est pas le moment d'accroître le sentiment d'insécurité, les craintes devant le laxisme des juges, en abrogeant «Sécurité et Liberté»... ce qui laisse entendre que «Sécurité et Liberté» ne serait pas si mal comme remède, correspondant à l'état d'esprit des gens.

En fait, l'opinion publique a été traumatisée par la propagande «Sécurité et Liberté» à partir des problèmes de petite délinquance, peu graves pris séparément, mais dépassant le supportable par leur accumulation.

L'objectif, partagé par le gouvernement, est donc de mener campagne pour retourner l'opinion, expliquer qu'il n'est pas vrai que «une fois que quelqu'un est en prison le problème est résolu», restaurer une approche fondée sur la tolérance et la solidarité plutôt que la marginalisation, l'exclusion, l'enfermement. Y travaille une association de 27 organisations, de représentants de l'administration, de personnalités.

La loi «Sécurité et Liberté», toujours en vigueur et appliquée aujourd'hui, n'a nullement empêché l'accroissement de la délinquance, les attentats, etc... Il faut le souligner.

Ce qui détermine le passage ou non à l'acte, ce n'est pas la peine encourue, sauf chez les délinquants organisés, en col blanc, peut-être, pas pour la petite ou moyenne délinquance.

P. Mauroy a parlé de consulter les collectivités locales : nous sommes d'accord; les propositions de notre Congrès, de contacts étroits avec les élus, associations, organisations vont dans ce sens. Il a en outre affirmé que le renversement de valeur qui a marqué l'après 10 mai n'est pas remis en cause. Nous l'espérons bien...

Quant aux raisons de ce report, il y a peut-être les difficultés que le gouvernement rencontre dans la police, en général satisfaite des conclusions de la commission Belanger sur les contrôles d'identité (qui a repris les positions de la loi Peyrefitte) et contraire au projet Badinter qui aurait dû être adopté, inspiré lui par la commission Léauté. Difficultés dont témoigne aussi le recul électoral de la FASP.

Y a-t-il aussi la perspective des élections municipales? Mais alors, c'est particulièrement inopportun quand le problème est justement le renversement des mentalités.

L'hommage surnois au gouvernement d'un Peyrefitte est révélateur des effets de cette mesure. Peyrefitte qui, en passant, prétend (comme lorsqu'il était ministre) s'appuyer sur la majorité des magistrats, ce qui est tout aussi faux aujourd'hui qu'hier. Au contraire, d'après nos informations, certes avec des réserves, les assemblées générales des cours et tribunaux approuvent l'orientation générale que prenait le gouvernement dans le projet qu'il a ajourné.

Un autre effet, c'est que l'opposition profite de l'impression de flottement pour redresser la tête, et frapper. Ainsi le cas des 5 auditeurs (tous du Syndicat de la Magistrature) qui ont refusé de subir l'examen final à l'Ecole de la Magistrature (examen qui a uniquement un rôle de classement) parce qu'ils contestent justement la notation, la hiérarchie... : ils ont été ajournés purement et simplement (et non classés en dernier comme on s'y attendait) par un jury composé d'hommes de droite. Aucun jury n'avait osé le faire avant le 10 mai...

MARCHANDS AMBULANTS EN GREVE DE LA FAIM DEPUIS 18 JOURS

Les jours passent et la grève de la faim des 40 marchands ambulants continue (voir nos deux précédentes éditions). Ce mardi, 18 jours se sont écoulés sans que le gouvernement ait apporté satisfaction à leur demandes. Une circulaire, fixant les conditions de la régularisation des commerçants étrangers, a été publiée mais elle ne s'applique nullement à la situation de ces marchands ambulants. Il semble que le ministère du Commerce, subissant les pressions de fédérations de commerçants français, soit à l'origine de l'attitude du gouvernement. Des négociations se sont engagées avec la préfecture dont on ne peut encore préjuger de l'issue. Sur la base de dossiers-types de demandes de régularisation, des critères de régularisation vont être définis. Quels seront-ils? Permettront-ils aux marchands ambulants immigrés d'obtenir leurs papiers?

Quoi qu'il en soit, les grévistes de la faim sont décidés à poursuivre leur mouvement jusqu'à ce qu'une réponse positive leur soit apportée. Même si une solution rapide était maintenant trouvée, l'attitude du gouvernement dans cette affaire sera à mettre à son passif. Sans leur lutte, la mise en cause de leur propre vie, jamais ces hommes n'auraient vu leurs demandes et leurs droits pris en compte.

Méritent également d'être relevée l'attitude de certaines forces politiques et syndicales. Le silence têt de L'Humanité sur cette grève de la faim, le désintérêt des directions confédérales CFTD et CGT, ne sont pas parmi les moindres faits à noter.

«RENCONTRES COMMUNISTES HEBDO»

UN COLLECTIF LANCE UN APPEL AUX COMMUNISTES

Il y a presque un an, quelques jours après le 10 mai, et dans la foulée de l'échec électoral du PCF, quelques-uns de ses militants et responsables, à l'origine essentiellement élus et cadres ou anciens cadres parisiens du PCF, ont créé un «centre d'initiative pour la réflexion, la recherche et le débat» : Rencontres communistes. Il s'agissait, selon les termes de leur manifeste initial, de «contribuer à l'issue positive de la crise du PCF», de faire en sorte que le PCF «revienne avec rigueur aux choix qui sous-tendent la stratégie ouverte par le XXIIe Congrès», de «faire naître de nouvelles formes démocratiques dans l'intérieur de la cohésion du parti et dans les conditions d'aujourd'hui» et de «contribuer à une clarification idéologique dans le "fonds commun" idéologique du parti».

Parmi les initiateurs, deux anciens membres du Comité central du PCF : Henri Fizbin, ancien responsable de la Fédération de Paris, et François Hincin, ancien rédacteur en chef adjoint de Révolution.

Dans leur hebdomadaire, Rencontre communiste hebdo, ces militants ont recueilli les points de vue et contributions de militants du PCF, dépassant le cadre parisien initial, notamment lors de la préparation du XXIVe Congrès du PCF; quelques contributions de certains membres de RCH sont parues dans la tribune de L'Humanité. RCH a organisé à Paris quelques conférences-débats sur l'histoire du parti, sur la Pologne par exemple.

La direction du PCF a estimé quelques mois avant son XXIVe Congrès (L'Humanité du 2 octobre), que les initiateurs de RCH s'étaient d'eux-mêmes, par leur activité, «mis hors du parti». Un appel signé de 2.300 militants du PCF demandant que la décision d'exclusion «ne soit pas mise en œuvre» et que «le Congrès soit saisi de l'ensemble de ces questions», est resté sans réponses.

A l'issue du XXIVe Congrès et à la suite d'une enquête auprès de ses lecteurs, RCH lance par l'intermédiaire d'un collectif national de 67 membres, qui englobe, outre les initiateurs parisiens, des responsables et élus de province, un «appel aux communistes». En voici les grands axes et quelques extraits importants :

Cet appel se situe dans le contexte politique actuel où : «La possibilité existe de voir les travailleurs prendre à tous les niveaux une place croissante dans la conduite des affaires du pays et développer l'expérience de gauche jusqu'au socialisme démocratique. Ainsi s'ouvre en Europe la

perspective d'un nouvel essor du socialisme.»

Or, «l'inquiétude s'est emparée des communistes» dans cette situation en raison du crédit politique compromis du PCF et de «la politique de la direction du PCF» qui «tourne le dos aux besoins». Selon l'appel : «Elle annule une bonne part des effets positifs de la participation gouvernementale et de l'entente électorale. (...) Cette politique refuse de prendre en compte les nouvelles réalités sociales et politiques qui caractérisent la vie d'une grande nation comme la France en cette fin de XXe siècle et, obéissant aux vieux schémas, elle subordonne à une vision étroite des intérêts du parti les impératifs de l'union et de l'action pour faire triompher le changement. Sa position à propos du coup de force en Pologne, après celle relative à l'invasion de l'Afghanistan, illustre son défaut d'indépendance de jugement à l'égard de l'Union soviétique et porte un coup terrible à la crédibilité des proclamations démocratiques du Parti communiste. (...)»

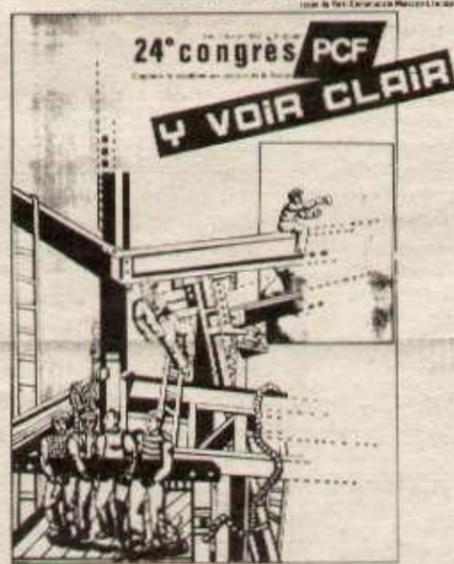
Que serait une politique «réellement communiste»? «Elle soutiendrait vigoureusement l'action du pouvoir de la gauche pour la réalisation de ses objectifs. De façon responsable, elle exigerait ce qui est possible, critiquerait ce qui est insuffisant ou erroné, combattrait ce qui est prématuré ou injustifié. Rejetant toute compromission avec la bourgeoisie, elle se refuserait aux déclarations prétendument révolutionnaires et aux surenchères destructrices.»

Elle serait, poursuit l'appel, «résolument unitaire», «ouverte à tous les besoins», se «dégageant définitivement du concept du modèle».

Enfin, l'appel précise les objectifs et la nature du «Collectif national de Rencontres communistes» : «Le Collectif national de Rencontres communistes n'est ni une organisation, ni une direction. Il ne prétend être le maître à penser de personne et ne présente nul autre que les membres qui le constituent. Il se borne à prendre ses responsabilités dans une situation où la direction du parti a perdu le droit et le pouvoir de bénéficier du monopole de l'expression d'une politique communiste en France. Il entend mettre toute son activité et son hebdomadaire "RCH", lieu d'échanges et de débats sans exclusives, sans interdictions, sans tabous, au service des communistes et de la définition par ceux-ci d'une nouvelle politique.»

Camille GRANOT

PROLETARIAT



Le plan intérimaire Chine - Mvt communiste international

Au sommaire :

— un éditorial qui appelle à une étude et à une discussion nécessaires sur le socialisme. — une étude du XXIVe Congrès du PCF, notamment du socialisme à la française, de la voie de l'avancée démocratique, des rapports du PCF et de l'URSS. — une invitation à lire le document du Parti communiste chinois sur quelques questions de son histoire. — un examen du plan intérimaire 82-83. — des notes de lectures. — quelques données et hypothèses concernant les éclatements du mouvement communiste international de 1945 à aujourd'hui.

Le commander : à PROLETARIAT, BP 320, 13213 Marseille Cedex 1 (A l'unité : 15,00 francs. Abonnement : 4 numéros : 50,00 francs)

ILES MALOUINES

COLONIALISME CONTRE UNION SACREE

Colonie britannique depuis 1765, les îles Malouines ne sont pas plus «anglaises» que la Polynésie «française». A moins évidemment de faire sien la logique colonialiste des anciens empires, britannique ou français. Une logique contestée depuis toujours par le peuple argentin.

Habitées par 1 800 Anglais bon teint, les Malouines sont un sujet de discorde déjà ancien entre l'Argentine et la Grande-Bretagne, comme en témoignent 17 années de négociations stériles entre les deux pays, au cours desquelles les divers gouvernements britanniques se sont montrés peu disposés au compromis, arguant de la volonté des habitants de l'île de rester anglais.

Aujourd'hui, les bâtiments de guerre de Sa Majesté naviguent toutes voiles dehors pour défendre ce petit bout de terre, et l'Europe des 10 s'empresse de décréter des sanctions économiques contre l'Argentine! Une ardeur que l'on aurait aimé voir appliquer à l'URSS après l'invasion de l'Afghanistan... Décidément, les cibles données à la «fermeté» européenne nous étonneront toujours!

Quant à l'enjeu des Malouines, rappelons la découverte récente de pétrole et, plus important, la proximité de l'Antarctique, principale réserve en minerai du monde et formidable enjeu stratégique. C'est ainsi que l'île de Georgie du Sud, à proximité des îles Malouines, est la principale base anglaise de recherche sur la vie en Antarctique. «Etait» devrait-on dire, puisque, depuis le 19 mars, le drapeau argentin y est hissé... Et

l'Argentine revendique aussi le Pôle sud.

Est-ce à dire que nous approuvons l'entreprise militaire lancée par la junte d'Argentine pour récupérer ces territoires? L'affaire est plus compliquée comme en témoigne le rappel de trois dates chronologiques :

Le 30 mars : pour la première fois depuis 1976, des milliers de manifestants participent à une manifestation de rue à Buenos-Aires, à l'appel de la centrale syndicale unique CGT et du mouvement de défense des droits de l'homme. Deux morts, plusieurs dizaines de blessés, 2 000 arrestations dont tous les dirigeants de la centrale, des «Folles de la Place de Mai» et même le prix Nobel de la Paix, Perez Esquivel. La répression, filmée par de nombreux journalistes, isole encore un peu plus la dictature dans son propre pays et à l'étranger. «Elle va finir, elle va finir, la dictature militaire!» criaient les manifestants.

Le 1^{er} avril, la flotte argentine file vers les Malouines, rapidement occupées.

Le 2 avril, la capitale pavoise; la population envahit les rues aux cris de «Argentine! Argentine!». Le chef de l'Etat reçoit les dirigeants de l'opposition et de la CGT libérés pour la circonstance. Bref, en 48 heures, la junte militaire a réussi le tour de force d'obtenir l'adhésion massive du peuple, en tablant sur ses légitimes aspirations anticolonialistes.

L'avenir nous dira si cette aventure lui permettra de se maintenir au pouvoir.

C.L.

FRANCE-VIETNAM

A PROPOS D'UNE VISITE MINISTERIELLE

La visite en France du ministre vietnamien des affaires étrangères va se traduire par un développement de la coopération entre les deux pays. Elle confirme une tendance négative de la politique française qui s'est développée ces derniers mois. En décembre dernier, le gouvernement français avait déjà fourni une aide de 40 millions de dollars au Vietnam. Mais à quoi va servir cette aide, à qui va profiter cette coopération?

L'armée vietnamienne continue à occuper le Cambodge, ce qui contraint le gouvernement vietnamien à imposer au peuple vietnamien de très lourds sacrifices; elle occupe également le Laos. La politique du gouvernement français, loin de favoriser l'application des résolutions de l'ONU exigeant le retrait vietnamien du Cambodge, contribue à aider le gouvernement vietnamien à faire face aux difficultés provoquées par sa politique expansionniste. Selon L'Humanité, Nguyen Co Thach a déclaré que les forces vietnamiennes qui occupent le Cambodge «se retireront totalement dès que la menace de la Chine cessera. Elles commenceront de se retirer dès que le territoire de la Thaïlande ne servira plus de base d'attaque contre le Cambodge». Eternel argument des occupants qui prétendent toujours défendre leurs victimes contre des menaces... En tous les cas, la chose est claire : l'armée vietnamienne est au Cambodge et le gouvernement vietnamien compte bien l'y maintenir.

LE BLOC NOTES DU PARTI

Notre rubrique bloc-notes a fait silence pendant deux numéros... Et pourtant, l'activité du parti n'a pas cessé ces derniers quinze jours; en soutien au peuple palestinien, sur «le changement», en soutien aux viticulteurs... En témoignent aussi les activités programmées par le Comité régional de Provence :

— Samedi 17 avril, à partir de 17 heures, le Bartas (Vitrolles). Sur le thème «Pour le changement, la parole aux travailleurs» : débats sur quel changement depuis le 10 mai, pour les locataires, pour les immigrés, pour les travailleurs avec la participation de l'Amicale des locataires de Vitrolles (CNL),

l'Association immigré en Provence, des militants syndicalistes. Buffet-buvette, tombola, chansons d'auteurs-compositeurs vitrollais et bal.

— Le 22 avril, à 20h30, Salle de la Fraternité (5-7 boulevard Burel 13003 Marseille) : Forum sur le thème «Quelle situation en Argentine? Où en est la lutte du peuple argentin?», avec la projection d'un montage diapos et la participation de militants argentins.

— 6 juin 1982, Fête régionale de L'Humanité rouge. Parc des Loisirs de Valabre à Gardanne. (nous y reviendrons).

RDA

MORT DU COMMUNISTE DISSIDENT HAVEMANN

Physicien de renom, le communiste allemand Robert Havemann vient de mourir à l'âge de 72 ans en Allemagne de l'Est.

Entré au Parti communiste allemand en 1932, il mena une résistance active contre le nazisme. Ce qui lui valut d'être arrêté par la Gestapo en compagnie de deux autres camarades. Le groupe fut condamné à mort en 1943, mais Havemann échappa à l'exécution en raison des importants travaux de recherche que les hitlériens lui avaient assignés. Après la défaite du nazisme, Havemann occupa des fonctions importantes dans le nouvel Etat de la République démocratique allemande : directeur de l'Institut de physique-chimie de l'Université de Berlin-Est, député en 1950, président du Conseil de la Paix, il fut aussi l'un des fondateurs du parti au pouvoir, le SED (Parti socialiste unifié).

Mais rapidement, dès la fin des années 50, son option en faveur d'un

socialisme démocratique le mit en opposition avec la ligne officielle du parti. Se réclamant toujours, et jusqu'à la fin de sa vie, de l'idéal du communisme (ce qui n'est pas le cas par exemple d'un homme comme Sakharov), Havemann critiqua sévèrement le modèle «orthodoxe» de socialisme, imposé par l'URSS : en 1963, il proposa notamment le retour au pluralisme parlementaire, par opposition au système de parti unique. Dès lors, la répression ne se fit pas attendre : interdiction d'enseigner puis de voyager à l'étranger, exclusion du parti, perte de son siège de député. Toutefois sa renommée internationale d'homme de science et son amitié passée avec Honecker, l'actuel dirigeant d'Allemagne de l'Est, lui évitèrent la prison. Il refusa aussi l'exil que lui proposaient les autorités.

En octobre 1979, à l'occasion du trentième anniversaire de la RDA, il fit publier dans le journal du Parti

communiste espagnol, *Mundo Obrero*, un article en 10 thèses où il développait son optique d'un socialisme démocratique. Il réclamait le rétablissement de la liberté d'expression et la libération des prisonniers d'opinion.

Assigné à résidence, étroitement surveillé, coupé de tous contacts avec l'étranger, condamné à des amendes pour avoir fait publier des textes à l'Ouest, Havemann reçut le soutien du Parti communiste italien qui intervint auprès des autorités est-allemandes pour obtenir la levée de mesures répressives à son égard.

A l'automne dernier, Havemann livra un dernier combat puisqu'il fut l'un des premiers signataires de «l'appel de Berlin» lancé par le pasteur protestant d'Allemagne de l'Ouest, Erpel Mann, réclamant entre autres, le départ des «troupes d'occupation» des deux Allemagnes.

Claude LIRIA

Municipalité de St Denis

L'AFFAIRE ABDELKADER

menacés d'être mutés dans "l'équipe disciplinaire".

Cette lettre adressée au maire le 29 novembre 1980 (et qui fait état de divers autres faits) a valu à Abdelkader d'être envoyé seul au désablage de l'autoroute (ce qui est d'ailleurs interdit : il a fait intervenir à ce sujet le CHS).

Un cahier de revendications est présenté le 11 mars. On y mesure d'ailleurs le «traitement» particulier dont bénéficient les immigrés, non-titulaires (plusieurs ont plus de 20 ans d'ancienneté) donc exclus de certaines majorations de salaires et de certains postes réservés aux titulaires ou titularisables.

Les revendications restant sont réponse, l'équipe (moins une voix) signe une pétition déclarant qu'ils se mettront en grève les samedi à partir du 15 août 1981. La municipalité «charge l'encadrement de faire en sorte que cette grève n'ait pas lieu» : le personnel est convoqué le 14 août et informé que s'il fait grève, il pourra le «regretter» : «On nous menace tout simplement de nous licencier» dit Abdelkader, qui se retrouve seul à faire le mouvement. «J'ai été absent pendant 5 samedi. Plusieurs rapports consécutifs ont été établis à ce sujet et j'ai reçu 2 avertissements. Ainsi, le 14 septembre 1981, j'ai annoncé que je reprendrai mon travail les samedi.»

La suite : «Le 6 octobre, j'ai dû m'arrêter de travailler trois semaines pour accident. Pendant mon absence, une décision a été prise par le maire adjoint à mon encontre, sans qu'on m'en ait averti : j'étais muté d'office au cimetière. En fait je devais y occuper un poste qui était vacant depuis plus d'un an, car la municipalité de St-Denis n'arrivait pas à trouver d'employé, dans le service qui soit intéressé par ce travail. Cette décision est tout à fait arbitraire et c'est la raison pour laquelle je ne l'ai pas acceptée.»

C'est le licenciement...

Dans ses diverses lettres et oralement, Abdelkader cite divers cas de discrimination à l'égard des immigrés.

— Amar Xhodja est agressé pendant son temps de travail (un employé se porte témoin). La municipalité n'a pas voulu l'appuyer au point de vue juridique.

— Yousfi Ferhat, 27 ans de travail à la Ville de St-Denis se voit refuser la médaille du Travail (qui en outre donne droit à congés supplémentaires) sous prétexte qu'il n'est pas Français.

— deux employés immigrés de la ville sont morts en 1980 ; personne de la mairie n'était présent à la levée des corps (envoyés en Algérie).

— les chauffeurs de véhicules municipaux reçoivent une veste en cuir tous les 3 ans, les cantonniers, dehors qu'il vente ou qu'il pleuve et pour la plupart immigrés : tous les 4 ans seulement.

— il cite un collègue qui a 8 enfants à sa charge et 18 ans de travail à la ville de St-Denis, qui a été licencié du jour au lendemain. Temporaire, c'est ça. Et sans droit au chômage (tout comme lui) : les employés municipaux ne sont pas couverts par l'ASSEDIC.

— et tel autre qui travaille depuis longtemps aussi à la ville de St-Denis, qui a fait venir sa femme mais pour qui il n'y a pas de logement HLM (il y en a pourtant qui sont vides)...

Il parle des locaux dans lesquels «le chef n'ose même pas rentrer» tellement ils sont vétustes...

Il en a vraiment gros sur le cœur, lui qui a vu un responsable de service (chef d'équipe titulaire) se permettre de refuser d'assumer son service pendant 8 mois, et ne pas être sanctionné...

Il n'est pas seul à s'indigner. Le journal *Sans Frontières*, qui avait informé sur cette affaire a reçu une lettre d'un militant communiste qui écrit : «Je me sens déshonoré». Et demande d'avoir «toutes les données concernant cette affaire pour intervenir personnellement auprès de la municipalité de St-Denis, et des plus hautes instances de mon parti (...).»

*75 travailleurs en 7 équipes : tous immigrés sauf les responsables.